

BORDEREAU DE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AVANT LE 1^{er} JUIN

L'**Ensemble Scolaire SAINTE-THÈCLE**, par ses diplômés préparés en formation initiale et en alternance, est habilité à recevoir le solde de 13 % de votre Taxe d'Apprentissage

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

de votre masse salariale brute

QUOTA

87 %

de votre taxe, versés à
votre OPCO de branche

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13 %

de votre taxe versés en direct aux
établissements de votre choix

Pour ses formations :

- **BTS**
Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

Adressez votre versement
avant le 1^{er} juin
à l'Ensemble Scolaire SAINTE-THÈCLE

SAINTE-THÈCLE code UAI : 0631070W

Pour reverser votre Taxe d'Apprentissage indiquez ci-dessous :

RAISON SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE

N° SIRET

Activité

Adresse

REPRÉSENTÉE PAR

Mme / M.

Fonction

Téléphone

Mail

Verse en faveur de l'Ensemble Scolaire SAINTE-THÈCLE la somme de €

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour toute information complémentaire : pbruchet@sainte-thecle.com